



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
PRÉFET DE SEINE-SAINT-DENIS

SOUS-PREFECTURE DE TORCY

Torcy, le 31 FEV. 2018

Bureau de la Réglementation et de la
Coordination Territoriale

Pôle des actions interministérielles
et des relations avec les collectivités locales

Courriel : sp-torcy-baircl@seine-et-marne.gouv.fr

La Préfète de Seine-et-Marne

Le Préfet de Seine-Saint-Denis

à

Monsieur Jean-Luc MARCHAND
Directeur industriel des carrières
PLACOPLATRE
105 route d'Argenteuil
95240 Cormeilles en Parisis

Objet : Avis sur l'étude hydrogéologique réalisée sur le site du Fort de Vaujours

PJ : Courrier du délégué territorial de la division de Paris de l'Autorité de Sûreté Nucléaire
aux préfets de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis en date du 10 janvier 2018

Par courrier du 19 avril 2017, nous vous avons sollicité pour la réalisation d'une étude hydrogéologique sur le site du Fort de Vaujours, préalable nécessaire à un réexamen des modalités de suivi de la radioactivité dans l'environnement.

L'ASN a ainsi procédé à une analyse des conclusions de cette étude hydrogéologique et rendu son avis par courrier du 10 janvier 2018, dont nous vous serions obligés de prendre connaissance.

Par volonté de transparence et d'information des acteurs locaux, ce document fera l'objet d'une publication auprès des membres de la commission de suivi de site (CSS) du Fort de Vaujours ; son contenu sera également présenté à la prochaine séance de ladite commission.

Nous savons pouvoir compter sur votre coopération.

Pour la préfète de Seine-et-Marne,
et par délégation,
le sous-préfet de Torcy


Gérard BRANLY

Pour le préfet de Seine-Saint-Denis,
et par délégation,
le sous-préfet du Rainey


Patrick LAPOUZE

Copies pour information :

- Unités départementales de la DRIEE 77 et 93 ;
- Délégations territoriales de l'ARS 77 et 93 ;
- Unités départementales de la DIRECCTE 77 et 93 ;
- Division de Paris de l'ASN ;
- Extrait de la CSS